



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jours du patrimoine

Question écrite n° 31549

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la ministre de la culture et de la communication afin de connaître le bilan qu'elle dresse des jours du patrimoine qui se sont déroulés les 20 et 21 septembre 2008.

Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication a souhaité que pour leur vingt-cinquième édition les Journées européennes du patrimoine soient placées sous le thème « Patrimoine et création ». Les 20 et 21 septembre 2008, 15 168 sites ont ouvert dans toute la France et les DOM-TOM et près de 21 000 animations ont été proposées au public qui, cette année encore, s'est fortement mobilisé avec plus de 12 millions de visiteurs. Le thème « Patrimoine et création » a suscité un engouement certain auprès de la presse et du public. Ce thème a été repris massivement avec autant de demandes de la part des médias d'interviews de créateurs, d'architectes que d'interviews de responsables institutionnels. Les Journées européennes du patrimoine ont encore une fois été souvent évoquées comme le rendez-vous culturel de la rentrée et l'un des événements préférés des Français. La couverture presse de cette année est quasiment identique à celle de 2007, avec une présence audiovisuelle légèrement moins forte ; mais on remarque que cette manifestation reste un événement attendu dans les rédactions. Un certain nombre de dossiers ont été présentés dans les hebdomadaires (Valeurs actuelles, Pariscope, Télérama sortir, À nous Paris, Figaroscope, Figaro magazine...) et dans les quotidiens (France Soir, La Croix, Libération, Direct mAtin) : l'annonce de l'événement a été présente dans tous les supports. On dénombre notamment : 376 alertes presse écrite nationale ; 168 annonces internet ; 214 alertes audiovisuelles réparties (62 avant le week-end et 152 pendant et après). La presse écrite s'est fait l'écho des Journées européennes du patrimoine dans tous les types de supports (Architecture, Beaux-Arts, Tourisme, Art de Vivre, Féminin, Senior...). Les 376 annonces se répartissent comme suit : 94 quotidiens nationaux ; 169 hebdomadaires nationaux ; 103 médias longs nationaux. Le partenariat avec Europe 1 a permis la diffusion de 37 spots de 20 secondes sur l'antenne. France 2, France 3 et France 5 ont diffusé un spot auto-promotionnel durant la semaine des Journées européennes du patrimoine. Pour la 3e année, un dispositif exceptionnel a été mis en place à Paris, dans toutes les régions et en outre-mer avec plus de 26 sites pour inviter tous les Français à visiter les différents sièges où se fabrique leur télévision. Dans chacun de ces lieux, les visiteurs ont été accueillis par les personnels, journalistes et animateurs des chaînes avec lesquels ils ont pu échanger. Ouvert le 21 août, le site Internet « Journées européennes du patrimoine » a permis aux internautes d'accéder au programme national. Les recherches d'événements pouvaient notamment être conduites grâce à l'outil de géolocalisation mis en oeuvre avec le partenariat de ViaMichelin (nombre de pages vues : 4 209 273 et nombre de visites : 461 178). Au titre des nouveautés : une newsletter a été envoyée le 15 septembre à plus de 200 personnes s'étant préalablement inscrites ; le développement de différents réseaux (Facebook, un blog, Flickr, accès vidéo sur dailymotion) a également permis de toucher un public plus jeune et généralement moins concerné par ce genre de manifestation ; une version du site pour Smartphone : pour la première fois, une version simplifiée du site, émanation du site des Journées européennes du patrimoine 2008, a été réalisée pour les téléphones mobiles de type Smartphone. Cela a permis à leurs utilisateurs d'avoir accès à l'ensemble du

programme des journées, ainsi qu'à sa géolocalisation à partir d'un téléphone portable. Cette année encore, la CAPEB, Kärcher et la RATP étaient partenaires de l'opération, s'engageant au-delà du seul apport financier par des démonstrations de savoir-faire sur de nombreux sites, l'ouverture et l'animation de leur patrimoine. Participaient également comme partenaires médias ou institutionnels, France Télévisions, Europe 1, La Demeure historique, VMF, ainsi que la Fondation du Patrimoine, avec le concours des directions régionales des affaires culturelles, des services départementaux de l'architecture et du patrimoine, du centre des monuments nationaux, des architectes en chef des monuments historiques, du réseau des villes et pays d'art et d'histoire et de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31549

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 septembre 2008, page 8289

Réponse publiée le : 27 janvier 2009, page 732